



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

délibération :  
D\_2022\_13\_6

L' an deux mille vingt deux, le mercredi 06 juillet à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 15

Date de convocation du : 01 Juillet 2022

Présents : 13

**Présents** : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, BONNAMY Jordane, BLANC Wilfried, TARDY Marie-Line, GUISET Jimmy, GREGOIRE Hervé, ADAM Olivier, SURGET Chantal, LARPE Pascal

Votants : 13

**Absent(s)** : BRISSEAUD Philippe, LABUSSIÈRE Patricia

**Objet : Demande d'admission  
en non-valeur de produits  
irrécouvrables**

**Secrétaire de Séance** : Jordane BONNAMY

Le Trésorier informe la commune qu'il n'a pas pu recouvrer un titre pour un montant total de 2.40 €, montant inférieur au seuil de poursuite. En conséquence, il demande l'admission en non-valeurs de ce titre.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'admettre en non-valeurs ce produit irrécouvrable d'un montant de 2.40 €.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Catherine BREARD

Emis le 06/07/2022, transmis en préfecture et rendu  
exécutoire le - 8 JUIL. 2022  
Publié sur le site www.torsac.fr le... 8 JUIL. 2022

